

Question présentée par le député :

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 14 décembre 2015

Question écrite urgente **Séparation des pouvoirs !**

La presse a fait écho tout récemment de la décision du Tribunal de Police (TP) désavouant et cassant une décision prise sous forme d'une ordonnance de condamnation par le Ministère public (MP) de notre République et canton de Genève, et ayant au passage attribué 2 millions de francs au vainqueur de ce trial judiciaire.

Sachant que l'Etat de Genève doit faire des économies au vu de sa situation financière déficitaire, je souhaite savoir :

- Combien de dossiers traite annuellement le TP suite à des recours contre les ordonnances prononcées par le MP et plus particulièrement en 2012-2013-2014 et 2015 ?*
- Combien d'ordonnances du MP ont été cassées par le TP pour chaque année susmentionnée, à savoir 2012-2013-2014 et 2015 ?*
- Quelles est le montant alloué à titre de dédommagement à charge de l'Etat de Genève pour chaque année susmentionnée (2012-2013-2014-2015) ?*
- Quelle est la représentativité politique du TP ?*